

le vide des principes, dans lequel est plongée et tourbillonne la politique du temps, qui fait seule ces fureurs et ces âpres dissentiments. Voyez, dès le lendemain de ces crises irritantes, le même peuple qui s'est divisé et injurié au husting et jusqu'aux portes des églises, si un grand fait canadien, un grand intérêt national ou religieux se présente, la St. Jean Baptiste, par exemple, tout ce peuple paraît uni d'esprit et de cœur comme une famille; comme un seul homme. Pourquoi cela? Parce qu'un fait national est admis en principes parce qu'une fête religieuse encore plus ne se discute pas. Là, ce n'est pas lutte d'hommes, petitesse d'intérêts privés; C'est une union fondée sur des principes avoués de tous; c'est le pays reconnu dans sa foi religieuse, dans sa gloire nationale, dans un grand intérêt canadien. Pourquoi donc la politique, qui se prétend partout être un peu la sauve-garde, ou du moins la protectrice de la religion et du nom national, n'aurait pas, elle aussi, des principes? et quels principes, si ne sont les mêmes, après tout que ceux qui font vivre extérieurement la religion et la nationalité? Au lieu de cela, si nos divisions politiques continuent, rien de plus propre que nous sachions à nuire grandement à la religion et à saper la nationalité. Et rien de moins national et de moins religieux que l'esprit et les moyens qui entretiennent ces divisions pour satisfaire à certaines théories gouvernementales de mince importance en comparaison, ou à certaines ambitions privées auxquelles on tient tout autant pour le moins, quoiqu'on dise.

Le dernier *Foyer Canadien*, la livraison de juillet, contient la suite de la biographie de Mgr. Plessis. Ce sera bientôt un livre quand on aura le récit complet d'une vie si bien remplie. On voit, une fois de plus, dans ce récit si intéressant, combien il est vrai qu'à diverses époques il y avait dans le pays des hommes, d'une autre race acharnés en quelque sorte à gêner, ou à anéantir, s'ils leussent voulu, le libre exercice de notre Foi, garanti pourtant par des traités bien authentiques et bien solennels. A l'époque où écrit M. Ferland, on est bien aise de voir que ce n'est pas le gouvernement du temps qui essaie ainsi de taquiner ou de se faire oppresseur, mais bien d'officieux fanatiques, intéressés personnellement, ou par esprit de secte, à ces tendances déloyales et injustes. On voit en outre qu'alors, comme auparavant et comme plus tard, la défense des intérêts religieux de la colonie, est sortie des sources mêmes et des hommes liés intimement ou par état à la religion. Alors, ce fut l'évêque Plessis qui, seul, défendit les droits publics de la religion en ce pays. C'était bien son devoir avant tous autres sans doute, comme ce fut le devoir également bien rempli de ses prédécesseurs et de ses successeurs, quand l'occasion s'en présenta. Ceci est dit en passant pour donner à l'histoire générale du pays toute sa vérité sur ce point important: car on rencontre certains écrits et certaines opinions relatives à une époque trop récente peut-être pour être jugées sainement, où l'on a fait gloire de la défense des intérêts publics de la religion à des hommes dont l'esprit

faussé par un libéralisme fort peu dévot, était plus propre à nuire à ces intérêts qu'à les défendre.

Les moissons continuent à donner de bonnes espérances, quoiqu'en certains lieux la sécheresse ait causé des retards regrettables. Dans certaines paroisses de la Beauce, ces retards regrettables ont pu être observés en plus d'un endroit. La crue extraordinaire des eaux du printemps, cette année, a pu être la cause de ces retards, et la sécheresse peut expliquer ailleurs le même résultat. En revanche, si l'aspect d'ordinaire si riant et si riche des moissons, dans les campagnes accidentées et solitaires de la Beauce, semble, cette année, faire défaut en quelques lieux, ce défaut accidentel est bien racheté par la vue des nouvelles églises qu'on y a bâties tout récemment. On peut dire d'abord que toute la rive, depuis Ste. Marie jusqu'à St. Georges, est ornée d'églises qui feraient honneur au St. Laurent, dans ses quartiers les plus fréquentés. On dit que les citoyens de la Beauce sont contents des édifices que leur piété, guidée par le zèle et le dévouement de leurs pasteurs, ont élevés à la gloire de Dieu. Certes, ils ont raison. Là où Dieu a sa demeure, là il se plaît davantage à faire voir que "ses délices sont d'habiter avec les enfants des hommes." Et quand cette demeure que lui ont consacré les hommes est digne autant que possible à la faiblesse des moyens humains de la Majesté Souveraine qui veut bien l'habiter, alors les bénédictions doivent être espérées plus grandes et plus durables.—L'église de Ste. Marie est dans le genre gothique; elle entre, en premières lignes, en comparaison avec ce qu'il y a de plus satisfaisant déjà dans ce genre en ce pays. L'église de Rimonski est certes un beau vaisseau. Simple dans son ornementation, elle offre un ensemble régulier et bien proportionné dans ses trois nefs non interceptées dans leur hauteur par des galeries latérales. Ses belles et hautes fenêtres, par là même restent libres dans leur élancement, ainsi que les colonnes, pour compléter et harmoniser heureusement tout cet ensemble. L'église de Beauport, à part les limites un peu retrécies de ses chapelles latérales, possède les mêmes avantages. A Ste. Marie, l'élégance et intelligente richesse des formes, l'exactitude des proportions, le décor plein de goût qui règne dans les voûtes et dans leurs retombées, ainsi que dans le revêtement des colonnes et dans les rampes de la galerie, rachettent la présence forcée de ces galeries. Avec un plan et des intentions tout-à-fait dignes du but louable qu'on se propose, il est guère facile: parfois en pratique, quand il s'agit de rester dans les règles de la prudence, ou plutôt dans les lois infranchissables de la nécessité sous le rapport pécuniaire, de donner à un beau plan toutes ses exigences, et à ses louables intentions toute leur portée. Voilà qui explique abondamment la présence des galeries latérales dans quelques-uns de nos édifices sacrés qui ne sont point à double étage.

L'église de St.-François de la Beauce, nouvelle aussi, et du genre grec, retrace fidèlement, mais à dimensions moindres, avec un étage excepté, le beau travail et la décoration discrète de l'église de Notre-